



COMMUNE DE MESSERY

COMPTE-RENDU VALANT PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2021 19 h.

L'an deux mille vingt et un, le trente et un mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Serge Bel, Maire.

Etaient présents : Serge BEL. Frédéric RODRIGUES. Nathalie VUARNET. Thierry NOIR. Roseline MEGHEZZI. Claude GERARD. Cyril PUECH. Annie BLOT. Alexis MARI. Claude CERRI. Bernard WALLET. Bettina SCHMIDT. Lucille SCHEFZICK. Jacques GROSJEAN. Alexandre RAYMOND. Nathalie REYNAUD.

Absents : Charlène COSTAFROLAZ. Isabelle DUCROZ. François KRAUZE.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Nombre de procurations : 2

Date de la convocation : 23/03/2021

1. Désignation d'un secrétaire de séance

M. Claude GERARD est désigné secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 4 mars 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité

3. Approbation du Compte de Gestion 2020 – Budget Cimetière

En préambule, Gérard TEDESCHI précise que ce budget concerne une seule opération : l'achat et la vente de caveaux. Comme cela constituant une opération commerciale, les opérations doivent figurer dans un budget annexe.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion 2020 du budget Cimetière, après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

A l'unanimité,

Déclare que le compte de gestion « Cimetière » dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

4. Approbation du Compte Administratif 2020 « Budget Cimetière »

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif 2020 dressé par M. Serge BEL, en l'absence de ce dernier :

Après avoir pris connaissance du projet de Compte Administratif 2020 « Cimetière » et avoir entendu M. Frédéric RODRIGUES et M. Cyril PUECH en faire la présentation,

A l'unanimité des votants, (M. le Maire ne participe pas au vote),

Approuve le Compte Administratif 2020 « Cimetière », lequel peut se résumer comme ci-dessous ;

Constata les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion 2020 relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnait la sincérité des restes à réaliser.

Arrête les résultats définitifs 2020 tels que résumés ci-dessous.

<u>EXPLOITATION</u>	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	0,00	1 139.36
Opérations de l'exercice	9 097.15	9 288.16
TOTAUX	9 097.15	10 427.52
Résultats de clôture		1 330.37
Restes à réaliser	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	9 097.15	10 427.52
RESULTAT DEFINITIF		1 330.37

<u>INVESTISSEMENT</u>	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	0,00	19 262.80
Opérations de l'exercice	32 648.11	7 013.82
TOTAUX	32 648.11	26 276.62
Résultats de clôture	6 371.49	
Restes à réaliser	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	32 648.11	26 276.62
RESULTAT DEFINITIF	6 371.49	

<u>ENSEMBLE</u>	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	0,00	20 402.16
Opérations de l'exercice	41 745.26	16 301.98
TOTAUX	41 745.26	36 704.14
Résultats de clôture	5 041.12	
Restes à réaliser	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	41 745.26	36 704.14
RESULTAT DEFINITIF	5 041.12	

5. Affectation du résultat d'exploitation 2020 « Budget Cimetière »

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2020 du « Cimetière », constatant que ce Compte Administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de 1 330.37 €

Décide, à l'unanimité, d'affecter ce résultat d'exploitation comme suit :

Excédent d'exploitation capitalisé : 1 330.37 €

6. Approbation du Budget Primitif 2021 « Budget Cimetière »

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte le Budget Primitif Cimetière comme suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 090,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des dépenses de gestion des services		2 095,00	0,00	1 605,00	1 605,00	1 605,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 095,00	0,00	1 605,00	1 605,00	1 605,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	9 103,82		6 641,12	6 641,12	6 641,12
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 020,00		6 400,00	6 400,00	6 400,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		16 123,82		13 041,12	13 041,12	13 041,12
TOTAL		18 218,82	0,00	14 646,12	14 646,12	14 646,12
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						14 646,12

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	7 969,46	0,00	6 646,12	6 646,12	6 646,12
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		7 969,46	0,00	6 646,12	6 646,12	6 646,12
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		7 969,46	0,00	6 646,12	6 646,12	6 646,12
042	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (6)	9 110,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
043	Opérat ⁿ ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		9 110,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL		17 079,46	0,00	14 646,12	14 646,12	14 646,12

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 646,12
---	------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	26 276,62	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison "affectat ⁿ (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		26 276,62	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		26 276,62	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	9 110,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		9 110,00		8 000,00	8 000,00	8 000,00
TOTAL		35 386,62	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	6 371,49
--	-----------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 371,49
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	1 330,37	1 330,37	1 330,37
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	1 330,37	1 330,37	1 330,37
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	1 330,37	1 330,37	1 330,37
021	Virement de la section d'exploitation (4)	9 103,82		6 641,12	6 641,12	6 641,12
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	7 020,00		6 400,00	6 400,00	6 400,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		16 123,82		13 041,12	13 041,12	13 041,12
TOTAL		16 123,82	0,00	14 371,49	14 371,49	14 371,49

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 371,49
---	------------------

7. Approbation du Compte de Gestion 2020 – Budget Affaires Scolaires

NB liminaire concernant les budgets « Affaires scolaires » et budget principal de la commune : l'exposé a été présenté par M. Cyril PUECH en partie de façon graphique. Les graphes présentés et commentés sont annexés au présent compte-rendu.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du compte de gestion 2020 établi par le comptable public.

Après s'être assuré que celui-ci a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020, Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare, à l'unanimité, que le compte de gestion « Affaires Scolaires » dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

8. Approbation du Compte Administratif 2020 « Budget Affaires Scolaires »

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif 2020 dressé par M. Serge BEL, en l'absence de ce dernier.

Après avoir pris connaissance du projet de Compte Administratif 2020 « Affaires Scolaires » et avoir entendu M. Frédéric RODRIGUES et M. Cyril PUECH en faire la présentation,

A l'unanimité des votants, (M. le Maire ne participe ni au débat ni au vote),

Approuve le Compte Administratif 2020 « Affaires Scolaires », lequel peut se résumer comme ci-dessous ;

Constata les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion 2020 relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs 2020 tels que résumés ci-dessous.

<u>FONCTIONNEMENT</u>	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	0.00	25 788.79
Opérations de l'exercice	645 399.94	705 548.00
TOTAUX	645 399.94	731 336.79
Résultats de clôture		85 936.85
Restes à réaliser	0,00	0.00
TOTAUX CUMULES	645 399.94	731 336.79
RESULTAT DEFINITIF		85 936.85

<u>INVESTISSEMENT</u>	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	36 167.76	0.00
Opérations de l'exercice	52 517.70	39 096.76
TOTAUX	88 685.46	39 096.76
Résultats de clôture	49 588.70	
Restes à réaliser	0.00	0,00
TOTAUX CUMULES	88 685.46	39 096.76
RESULTAT DEFINITIF	49 588.70	

<u>ENSEMBLE</u>	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	36 167.76	25 788.79
Opérations de l'exercice	697 917.64	744 644.76
TOTAUX	734 085.40	770 433.55
Résultats de clôture		36 348.15
Restes à réaliser	0.00	0,00
TOTAUX CUMULES	734 085.40	770 433.55
RESULTAT DEFINITIF		36 348.15

9. Affectation du résultat d'exploitation 2020 « Budget Affaires Scolaires »

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2020 des « Affaires Scolaires »,

Constatant que ce Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 85 936.85 €.

Décide d'affecter ce résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement capitalisé : 85 936.85 €

10. Approbation du Budget Primitif 2021 « Budget Affaires Scolaires »

Avant d'aborder le vote du budget, Roseline MEGHEZZI revient sur quelques « chantiers » de la commission des affaires scolaires :

- Concernant le projet de quotient familial, elle rappelle que la commission y travaille et devrait remettre une proposition au conseil fin avril. Le but, c'est bien évidemment d'adapter les tarifs aux possibilités financières de chacun ; c'est aussi de réajuster des tarifs qui n'ont pas évolués depuis longtemps, notamment ceux de la garderie. L'objectif, pour Roseline MEGHEZZI, c'est que la mise en place de ce dispositif ne détériore pas financièrement l'équilibre entre les recettes et dépenses du service.
- Concernant le marché de fourniture alimentaire pour le restaurant, elle passe la parole à Lucille SCHEFZICK qui rappelle que le marché actuel arrive à échéance au 30 juin prochain. Une consultation est en préparation. Selon Lucille SCHEFZICK, certains objectifs seront privilégiés, notamment la provenance des produits qui devra être le plus locale possible ainsi que les qualités bio des produits servis ou utilisés dans la préparation des repas. En réponse à Alexandre RAYMOND, elle confirme que le marché actuel est assez exigeant au niveau bio et qu'il avait anticipé sur la loi Legalim. Elle rajoute que la commission veut aller encore plus loin.
Elle termine en précisant que des tests de repas sont en cours auprès de deux fournisseurs locaux. Alexandre RAYMOND souhaite savoir si les prix d'achat des repas seront en hausse. Lucille SCHEFZICK lui répond que pour les deux fournisseurs ayant été approchés, l'augmentation serait de l'ordre de 1 €/repas, soit environ 25 000 €/an.
- S'agissant de l'acoustique du restaurant scolaire, Claude CERRI précise que la commission travaille dans 3 directions :

- L'amélioration technique des lieux avec la dépose, cet été, des capteurs de bois décoratifs absolument pas performants en matière d'absorption phonique ;
 - L'organisation du service et le comportement des enfants pendant le temps de midi ;
 - La mise en place d'activités alternatives à destination des enfants.
- Roseline MEGHEZZI revient enfin sur la proposition faite à NERNIER de participer à la totalité des dépenses du budget « Affaires scolaires ». Pour l'instant, la réponse se fait attendre. L'incidence ne serait pas négligeable, la participation de Nernier passant, pour 30 enfants/262, de 46 000 € à 77 000 €.
 - En réponse à une remarque de M. Alexandre RAYMOND, il est précisé que la prévision de recettes liées à la cantine et au restaurant scolaire n'a pas totalement intégré les mesures de restriction ou de fermeture liées à la crise sanitaire.

Après en avoir délibéré, à la majorité (3 abstentions)

Adopte le Budget Primitif 2021 « Affaires Scolaires » comme suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES						A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	355 794,79	0,00	376 939,00	376 939,00	376 939,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	316 150,00	0,00	332 546,00	332 546,00	332 546,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	13 590,00	0,00	10 270,00	10 270,00	10 270,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		685 534,79	0,00	719 765,00	719 765,00	719 765,00
66	Charges financières	47 957,00	0,00	45 451,00	45 451,00	45 451,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		733 491,79	0,00	765 206,00	765 206,00	765 206,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	52 287,00		95 321,00	95 321,00	95 321,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		52 287,00		95 321,00	95 321,00	95 321,00
TOTAL		785 778,79	0,00	860 527,00	860 527,00	860 527,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						860 527,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	19 000,00	0,00	14 300,00	14 300,00	14 300,00
70	Produits services, domaine et ventes div	176 457,00	0,00	162 000,00	162 000,00	162 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	561 905,00	0,00	683 777,00	683 777,00	683 777,00
75	Autres produits de gestion courante	2 628,00	0,00	450,00	450,00	450,00
Total des recettes de gestion courante		759 990,00	0,00	860 527,00	860 527,00	860 527,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		759 990,00	0,00	860 527,00	860 527,00	860 527,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		759 990,00	0,00	860 527,00	860 527,00	860 527,00

+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	860 527,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	994,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 301,00	0,00	16 551,15	16 551,15	16 551,15
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		6 295,00	0,00	87 551,15	87 551,15	87 551,15
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	48 492,00	0,00	50 998,00	50 998,00	50 998,00
18	Compte de liaison - affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		48 492,00	0,00	50 998,00	50 998,00	50 998,00
45...	Total des opé pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		54 787,00	0,00	138 549,15	138 549,15	138 549,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		54 787,00	0,00	138 549,15	138 549,15	138 549,15

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	49 588,70
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	188 137,85

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	6 400,00	6 400,00	6 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	6 400,00	6 400,00	6 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	2 500,00	0,00	480,00	480,00	480,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	36 167,76	0,00	85 936,85	85 936,85	85 936,85
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		38 667,76	0,00	86 416,85	86 416,85	86 416,85
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		38 667,76	0,00	92 816,85	92 816,85	92 816,85
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement (4)	52 287,00		95 321,00	95 321,00	95 321,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		52 287,00		95 321,00	95 321,00	95 321,00

Page 9

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		90 954,76	0,00	188 137,85	188 137,85	188 137,85
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						188 137,85

11. Approbation du Compte de Gestion 2020 – Budget Principal Commune

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

Après avoir pris connaissance du compte de gestion 2020 établi par le comptable public.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement

ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que le compte de gestion « Budget Principal Commune de Messery » dressé, pour l'exercice 2020, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

12. Approbation du Compte Administratif 2020 « Budget Principal Commune »

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. Frédéric RODRIGUES, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif 2020 dressé par M. Serge BEL, en l'absence de ce dernier :

Après avoir pris connaissance du projet de Compte Administratif 2020 de la Commune et avoir entendu M. Frédéric RODRIGUES et Cyril PUECH en faire la présentation,

A l'unanimité des votants, (M. le Maire ne participe ni au débat ni au vote),

Approuve le Compte Administratif 2020 de la Commune, lequel peut se résumer comme ci-dessous ;

Constata les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion 2020 relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

Reconnait la sincérité des restes à réaliser ;

Arrête les résultats définitifs 2020 tels que résumés ci-dessous.

<u>FONCTIONNEMENT</u>	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	0.00	450 000.00
Opérations de l'exercice	2 183 553.28	2 776 043.49
TOTAUX	2 183 553.28	3 226 043.49
Résultats de clôture		1 042 490.21
Restes à réaliser	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	2 183 553.28	3 226 043.49
RESULTAT DEFINITIF		1 042 490.21

<u>INVESTISSEMENT</u>	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	0.00	723 667.07
Opérations de l'exercice	1 183 430.91	739 130.25
TOTAUX	1 183 430.91	1 462 797.32
Résultats de clôture		279 366.41
Restes à réaliser	754 562.97	0.00
TOTAUX CUMULES	1 937 993.88	1 462 797.32
RESULTAT DEFINITIF	475 196.56	

<u>ENSEMBLE</u>	DEPENSES ou DEFICITS	RECETTES OU EXCEDENTS
Résultats reportés	0.00	1 173 667.07
Opérations de l'exercice	3 366 984.19	3 515 173.74
TOTAUX	3 366 984.19	4 688 840.81
Résultats de clôture		1 321 856.62
Restes à réaliser	754 562.97	0.00
TOTAUX CUMULES	4 121 547.16	4 688 840.81
RESULTAT DEFINITIF		567 293.65

13. Affectation du résultat d'exploitation 2020 « Budget Principal Commune »

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2020 de la Commune,

Constatant que ce Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de **1 042 490.21 €**

Décide, à l'unanimité, d'affecter ce résultat d'exploitation comme suit :

Compte 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	892 490,21
---	------------

Ligne 002

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	150 000,00
---	------------

14. Approbation du Budget Primitif 2021 « Budget Principal Commune »

Cyril PUECH fait remarquer que le projet actuel est un budget qui permet de mettre en place des actions et projets nombreux et importants.

Pour lui, la capacité d'agir de la commune est fortement dépendante du contexte frontalier et des subventions.

A ce sujet, il pense que les fonds frontaliers pourraient baisser de façon assez manifeste en 2022. Le budget 2021 a déjà anticipé une baisse de cette recette.

Frédéric RODRIGUEZ et Cyril PUECH invitent leurs collègues à être prudents s'agissant des projets qui ne seraient pas budgétés ou qui dépasseraient les crédits inscrits. Ils rappellent que la commission des Finances jouera ce rôle de « gardien » des finances communales, sans juger de l'opportunité des projets dont elle aura à débattre.

Alexandre RAYMOND est d'accord avec lui et fait état de nombreux licenciements à Genève depuis le début de la crise sanitaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité (3 abstentions)

Adopte le Budget Primitif 2021 de la Commune comme suit :

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	857 266,00	0,00	818 768,00	818 768,00	818 768,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	855 000,00	0,00	896 898,00	896 898,00	896 898,00
014	Atténuations de produits	69 906,00	0,00	69 906,00	69 906,00	69 906,00
65	Autres charges de gestion courante	681 453,00	0,00	822 514,00	822 514,00	822 514,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 462 625,00	0,00	2 608 086,00	2 608 086,00	2 608 086,00
66	Charges financières	132 290,00	0,00	123 325,00	123 325,00	123 325,00
67	Charges exceptionnelles	97 704,00	0,00	31 000,00	31 000,00	31 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 692 619,00	0,00	2 762 411,00	2 762 411,00	2 762 411,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	353 984,00		60 424,00	60 424,00	60 424,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		353 984,00		60 424,00	60 424,00	60 424,00
TOTAL		3 046 603,00	0,00	2 822 835,00	2 822 835,00	2 822 835,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 822 835,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	36 400,00	0,00	8 660,00	8 660,00	8 660,00
70	Produits services, domaine et ventes div	57 299,00	0,00	46 078,00	46 078,00	46 078,00
73	Impôts et taxes	1 688 000,00	0,00	1 786 000,00	1 786 000,00	1 786 000,00
74	Dotations et participations	780 800,00	0,00	772 800,00	772 800,00	772 800,00
75	Autres produits de gestion courante	34 104,00	0,00	45 097,00	45 097,00	45 097,00
Total des recettes de gestion courante		2 596 603,00	0,00	2 658 635,00	2 658 635,00	2 658 635,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	14 200,00	14 200,00	14 200,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 596 603,00	0,00	2 672 835,00	2 672 835,00	2 672 835,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		2 596 603,00	0,00	2 672 835,00	2 672 835,00	2 672 835,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	150 000,00
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 822 835,00
--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 910,00	0,00	12 100,00	12 100,00	12 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21	Immobilisations corporelles	132 565,78	8 854,00	211 614,00	211 614,00	220 468,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 455 087,24	745 708,97	778 137,65	778 137,65	1 523 846,62
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 605 563,00	754 562,97	1 011 851,65	1 011 851,65	1 766 414,62
10	Dotations, fonds divers et réserves	32 300,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	252 821,00	0,00	256 866,00	256 866,00	256 866,00
18	Compte de liaison "affectal" (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participal" et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	285 121,00	0,00	258 366,00	258 366,00	258 366,00
45...	Total des op. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 890 684,00	754 562,97	1 270 217,65	1 270 217,65	2 024 780,62
040	Opérat" ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	104 723,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	104 723,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	1 995 407,00	754 562,97	1 270 217,65	1 270 217,65	2 024 780,62

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 024 780,62
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	265 400,00	0,00	466 000,00	466 000,00	466 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	265 400,00	0,00	466 000,00	466 000,00	466 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	162 175,11	0,00	324 500,00	324 500,00	324 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	388 657,82	0,00	892 490,21	892 490,21	892 490,21
138	Autres subvent" invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
18	Compte de liaison "affectal" (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participal" et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	550 832,93	0,00	1 218 990,21	1 218 990,21	1 218 990,21
45...	Total des op. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	816 232,93	0,00	1 684 990,21	1 684 990,21	1 684 990,21
021	Virement de la sect" de fonctionnement (4)	353 984,00		60 424,00	60 424,00	60 424,00
040	Opérat" ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	104 723,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	458 707,00		60 424,00	60 424,00	60 424,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	1 274 939,93	0,00	1 745 414,21	1 745 414,21	1 745 414,21

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	279 366,41
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 024 780,62
---	---------------------

15. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021

Il est rappelé qu'en 2021, les parts communales et départementales de taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes en contrepartie de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Si l'affectation de la part département de la taxe foncière sur les propriétés bâties est inférieure au produit de la T.H. perçue en 2020, ce qui est le cas à Messery (- 56 014 €), elle donnera lieu à compensation.

Après avoir pris connaissance des bases d'imposition prévisionnelles 2021 et du produit fiscal attendu tels qu'ils résultent de l'état 1259 « Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2021 »,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de fixer pour 2021 les taux d'imposition tels que ci-dessous :

- Taxe foncière (bâti) : 27,51 (15,48 + 12 ,03) (*)
- Taxe foncière (non bâti) : 59,53 (**)

(*) 15,48 = taux communal 2020 ; 12.03 = taux départemental 2020

(**) 59,53 = idem taux communal 2020

16. Cession gratuite à la commune de terrains « secteur de COUVALOUP » / chemin de la CROZETTE

Les parcelles cédées, d'une surface totale d'environ 3 813 m², appartiennent à la SARL « Domaine de Couvaloup » et à M. BREHN Patrick.

Elles sont en grande partie déjà intégrées au domaine public communal ou permettront des aménagement ou élargissement de voirie et installations de points d'apports volontaires.

Il est proposé au conseil municipal d'acquérir, à l'euro symbolique, les parcelles suivantes :

**A la SARL "Domaine de Couvaloup » :
Patrick :**

A M. BREHM

- D 1444: 72 m²
- D 1445: 698 m²
- D 1446: 1582 m²
- D 1430: 774 m²
- D 2036: 412 m²
TOTAL : 3538 m²

- D 1924 : 94 m²
- D 1925 : 181 m²
TOTAL : 275 m²

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'acquérir, à l'euro symbolique, les parcelles désignées ci-dessus.

Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à ces acquisitions.

17. Débat sur les orientations et objectifs du Règlement Local de Publicité intercommunal

Par délibération du 29 janvier 2019, le Conseil Communautaire de Thonon Agglomération, compétent en matière de document d'urbanisme, a prescrit l'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) sur l'ensemble du périmètre de la Communauté d'Agglomération.

Le règlement Local de Publicité Intercommunal est un moyen de protection du cadre de vie et des paysages, qui adapte le Règlement National de Publicité (RNP) aux particularités et aux sensibilités du territoire ; c'est aussi un garant de la visibilité des activités économiques, culturelles et associatives du territoire.

Le RLPi est un instrument de planification locale de l'affichage extérieur, qui réglementera les dispositifs de types Publicités / Pré-enseignes / Enseignes, de façon cohérente à l'échelle des communes de l'Agglomération.

En effet, à ce jour, seules 5 communes disposent d'une réglementation locale (RLP), plus ou moins ancienne. Les autres communes sont soumises à la réglementation nationale (RNP), avec un pouvoir de Police de l'affichage qui reste de la compétence du Préfet. Le dossier de RLP comprend un rapport de présentation (analytique et justificatif), une partie réglementaire (règlement écrit / zonage), ainsi que des annexes (obligatoires), parmi lesquelles les arrêtés communaux sur les limites d'agglomération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Prend acte de la présentation et du débat qui s'est tenu en séance sur les orientations et les objectifs du Règlement Local de Publicité intercommunal, en application des dispositions combinées des articles

L.581-14-1 du code de l'environnement et L. 153-12 du code de l'urbanisme et que ces orientations et ces objectifs pourront être amendés d'ici l'arrêt du projet de RLPi.

18. Désignation d'un représentant de la commune pour signer les actes administratifs authentiques

Comme indiqué lors du conseil municipal du 4 mars dernier, certains actes d'acquisition ou de cession foncière vont désormais être passé directement

par la commune, sans recours à un notaire. Cette procédure nouvellement mise en place est économique et rapide.

Dans cette manière de procéder, le maire est l'autorité qui dresse l'acte. Il ne peut de ce fait être le représentant de l'acquéreur ou du vendeur.

Il est donc demandé au conseil municipal de désigner un de ses membre pour signer ces actes au nom de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Désigne M. Claude GERARD pour la signature, au nom de la commune, des actes administratifs authentiques d'achat, de vente et d'échange passés par M. le Maire.

19. Acceptation d'un don (M. Jean DURET)

M. Jean DURET perçoit chaque année, de la part de la commune, et conformément à la législation en vigueur, une indemnité de gardiennage et fermeture de l'église.

Ce dernier a décidé de reverser à la commune, sous forme de don, le montant de plusieurs annuités perçues, ceci pour financer des travaux d'électricité et d'éclairage payés par la commune.

Il sera demandé au conseil municipal d'accepter ce don de 2 393.66 €. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Accepte le don de 2 393.66 € fait par M. Jean DURET au profit de la commune.

20. Conventions d'exploitation du snack de la plage + location matériels nautiques

Rappels :

Une consultation a été lancée (presse + affichage) début janvier pour l'exploitation du snack et la location de matériels nautiques. Elle s'est achevée fin février.

Les candidats pouvaient postuler pour les deux activités ou une seule.

Durée : 1 an renouvelable 2 fois (sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties)

Loyer : 1 600 €/mois + charges pour le snack (du 1^{er} mai au 30 sept.) ; 400 €/mois pour la location de matériels nautiques (du 1^{er} juin au 30 sept.).

6 candidatures reçues, dont 4 candidats postulant pour les 2 activités.

3 candidatures/6 émanent de personnes originaires de Messery.

Qualités recherchées : expérience, sérieux, proximité, qualité du service, politique « environnement » ...

La C.A.O. a examiné les candidatures le 23/3/2021 et propose, à la majorité de ses membres, de confier l'exploitation du snack de la plage et de l'emplacement destiné à la location de matériels nautiques à M. Anthony TISSOT (en cogérance avec Mme Laurence TISSOT).

La C.A.O. a émis le souhait, dans le cas où la candidature de M. TISSOT serait retenue par le conseil municipal, que ce dernier soit reçu par le Maire avant tout début d'exploitation afin de lui faire part des attentes de la commune sur la question des déchets et de la carte proposée.

Certains élus auraient souhaité pouvoir donner une chance à des candidats « moins connus » que Anthony TISSOT. Certains pensent qu'une consultation « anonyme » aurait pu être mise en place.

D'autres, au contraire, se réjouissent de cette reconduction. Bernard WALLET, par exemple, fait remarquer qu'il aurait été assez surprenant de changer un dispositif qui donne satisfaction. Le Maire met en avant les qualités des relations qui ont été tissées entre la mairie et Anthony TISSOT, relations précieuses et efficaces.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de confier l'exploitation des deux activités à M. Anthony TISSOT pour une durée d'un an renouvelable sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Dit que ces deux conventions ont un caractère « intuitu personae » et qu'elles ne peuvent dans ces conditions bénéficier à un tiers.

21. Compte-rendu des actes passés dans le cadre de la délégation de compétence donnée au maire

- 2 contrats d'habitation passés avec M. ZUKA Ibush pour le logement d'urgence situé au-dessus de l'école. Le 1^{er} du 23 octobre 2020 au 28 février 2021. Mise à disposition gratuite. Le second d'une durée d'un an à compter du 1^{er} mars 2021. Loyer : 150 € (pas de charge).
- Contrat de fourniture de service pour une application numérique de communication : « Politeia France ».

22. Questions diverses

- **Chantier « IMMO BILE »**

Le Maire fait part de son vif mécontentement concernant les nuisances sonores liées au chantier, aux horaires jugés très excessifs, au va-et-vient des camions rue des Moleys. Il a donc pris un arrêté pour revenir à l'interdiction de poursuivre un chantier au-delà de 20 h. et interdire la circulation des camions de chantier rue des Moleys.

- **Rencontre avec Christophe ARMINJON, Président de Thonon-Agglomération**

Objet : évoquer le devenir de l'ancienne colonie « ALSTOM ». Elle aura lieu le 4 avril prochain.

Séance levée à 22 h.15

Serge BEL

Maire de Messery

Claude GERARD

Secrétaire de séance